

Les forêts pédagogiques biodiverses



Marie Touche
Coralie Petitjean
Agrocampus Ouest

Novembre 2015

C'est à partir de la conférence intergouvernementale de Tbilissi en 1977 que s'officialise la notion « d'éducation à l'environnement ». Elle est alors définie comme « un processus dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement ». Depuis le début des années 2000, cette sensibilisation aux problématiques environnementales ne cesse de prendre de l'ampleur et s'intègre de plus en plus activement dans les enjeux du développement durable au travers de projets et d'actions à différentes échelles. On parle d'ailleurs aujourd'hui d'éducation à l'environnement et au développement durable ou EEDD. L'objectif actuel de l'EEDD est d'impliquer la société dans ces enjeux du développement durable, et notamment les plus jeunes amenés à devenir les acteurs principaux de la « transition écologique » qui s'amorce. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création d'une « forêt biodiversée » à Saint-Germain-le-Rocheux (Côte d'Or) et qui est présentée dans un article du magazine Géo d'octobre 2015 intitulé *En direct de la biodiversité* et écrit par Sébastien Desurmont. En 2013, l'association Forestiers du Monde a engagé des écoliers et collégiens dans la plantation d'une forêt sur une ancienne parcelle agricole. On peut voir l'étape de protection des plants sur la page de couverture. Depuis, les élèves reviennent régulièrement pour voir l'évolution de la forêt. Plus qu'une simple leçon de sciences naturelles, l'objectif de l'association est de sensibiliser les enfants aux enjeux liés à la forêt.

Dans quelle mesure la création de forêts pédagogiques biodiversées engage-t-elle le citoyen dans les enjeux du développement durable ?

Table des matières

I.	Les forêts pédagogiques, des initiatives locales ayant pour objectif une portée plus vaste.....	2
A.	La Suisse, précurseur dans la création de forêts biodiversées	2
B.	Forestiers du Monde, une organisation menant des actions en France et à l'étranger	3
C.	Des actions qui restent individuelles et locales.....	5
II.	La forêt pédagogique, une sensibilisation aux problématiques écologiques actuelles.....	7
A.	Le principe de la forêt biodiversée en lien avec le développement durable	7
B.	Un moyen d'introduire la forêt en ville (Toison d'or, Dijon).....	8
C.	Des problématiques écologiques à nuancer	9
III.	La forêt pédagogique, un outil dans l'éducation au développement durable	10
A.	Une sensibilisation efficace grâce à une participation active des élèves	10
B.	Un outil certes efficace dans la sensibilisation des enfants, mais pas suffisant... ..	11
C.	La sensibilisation de la population grâce à une valorisation des projets	12
IV.	Conclusion	14
V.	Bibliographie.....	15

I. Les forêts pédagogiques, des initiatives locales ayant pour objectif une portée plus vaste

A. La Suisse, précurseur dans la création de forêts biodiverses

Dès les années 1970, l'ONU et l'UNESCO incitent les gouvernements, au regard des problèmes environnementaux, à mener des opérations de sensibilisation de la population. (Turrian, Glauser, 2013) En particulier au niveau des jeunes à l'école, ces opérations peuvent avoir une portée qui s'inscrit sur le long terme. C'est pourquoi on attire leur attention, notamment sur l'impact des activités humaines. En effet, sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales et écologiques peut éventuellement les pousser à étudier dans ce domaine, à mener des actions pour contribuer à la réduction de l'effet de serre ou autre enjeu environnemental et à leur tour sensibiliser les jeunes lorsqu'ils en seront aptes.

L'engagement des suisses remonte à beaucoup plus longtemps. En effet, ils mènent des campagnes de sensibilisation dès 1925 avec les hêtres creux laissés sur pied pour permettre aux populations d'oiseaux de nicher dans ces arbres. Les forestiers s'engageaient également au niveau des lisières de forêts et des haies dans le but d'attirer les oiseaux qui réduisent le nombre de ravageurs et optimisent les récoltes. Aujourd'hui des organisations comme Pro Natura ou WWF continuent la sensibilisation des populations au moyen de présentations, conférences publiques, excursions ou encore publications. (Turrian, Glauser, 2013)



Figure 1. Panneau pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité
https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/98/Bois_mort_Panneau2006_3.jpg 2006

Toutefois, des difficultés peuvent être rencontrées puisque dans les esprits, la forêt doit être exploitée et possède une valeur économique certaine, même aujourd'hui. Ainsi, changer les opinions des populations prend un certain temps. De plus, certains pensent que la biodiversité n'a pas lieu d'être dans les forêts destinées à l'exploitation et qu'elle est suffisante dans les réserves forestières. (Turrian, Glauser, 2013) La sensibilisation des populations est donc difficile, c'est un enjeu qui s'inscrit sur le long terme. De nombreuses actions doivent être réalisées, de différentes natures pour toucher un plus large public et les différents acteurs doivent continuer de diffuser les informations, plusieurs fois si nécessaire, pour toucher un maximum de personnes.

Par ailleurs, depuis 1987 en Suisse, les propriétaires des forêts qui s'engagent durablement en faveur de l'environnement sont récompensés par le prix Binding. La récompense étant une importante

somme d'argent, de plus de 180 000 euros, cela motive certains à ajouter l'aspect environnemental à la dimension économique de la gestion de leur forêt. Une grande partie de cette récompense leur permet de réaliser de nouveaux projets qui s'inscrivent dans cette optique de durabilité mais les gagnants gardent près de 50 000 euros pour un usage libre. (Schudel, 2015) Ainsi, ne peut-on pas considérer que la motivation pécuniaire est plus importante que la préoccupation écologique ? Le fait de combiner ces deux dimensions n'est-il pas un problème ? D'autres motivations n'existent-elles pas pour inciter les propriétaires de forêt à s'engager en faveur des causes environnementales ?

Une action appelée « à la recherche des arbres remarquables » a également été mise en place par l'ASPO/BirdLife qui est l'Association Suisse de Protection des Oiseaux. Elle permet de faire découvrir aux jeunes élèves et à leurs professeurs la notion d'arbres remarquables à l'occasion de sorties sur le terrain et d'un travail préalable sur la biodiversité forestière. Les arbres remarquables étant des arbres creux qui accueillent en leur sein des lichens ou encore des animaux comme des oiseaux, ils possèdent une valeur écologique et un potentiel de biodiversité important. La sensibilisation met en jeu une collaboration entre les élèves, les professeurs et les professionnels de la forêt. (Bourqui, 2012) Elle permet ainsi un échange entre les différents acteurs qui permet une sensibilisation plus efficace. Ce dispositif d'arbres remarquables existe en Suisse mais également en France et a permis la réalisation de cartes notant la présence de chaque arbre remarquable et que l'on peut consulter sur le site de l'association A.R.B.R.E.S. pour la France ou sur un géoportail pour la Suisse. On remarque ainsi que quasiment l'ensemble du territoire français est couvert tandis que le territoire suisse l'est moins.

De plus, le tourisme représentant une grande part de l'économie suisse notamment au niveau des sports d'hiver, des campagnes de sensibilisation de la faune et la flore sauvage sont menées pour rappeler aux touristes de respecter la nature qui les entoure au moyen de panneaux informatifs ou encore de dépliants par exemple. (Turrian, Glauser, 2013) Le fait de sensibiliser la population par divers moyens permet une approche optimisée. En effet, les panneaux informatifs seront peut-être moins remarqués par les skieurs que par les randonneurs mais le fait de distribuer des dépliants par exemple, permet de toucher les skieurs au départ ou à l'arrivée des pistes, plus que les randonneurs qui peuvent partir de n'importe quel endroit. On peut néanmoins se demander si cette sensibilisation est assez efficace puisqu'elle touche essentiellement les touristes.

Ainsi, de nombreuses actions ont été menées en Suisse, de diverses natures pour sensibiliser la population. En France, plus récemment, une autre initiative fait écho à cet engagement suisse qui fut précurseur dans la protection environnementale notamment au niveau forestier.

B. Forestiers du Monde, une organisation menant des actions en France et à l'étranger

En novembre 2003, la France voit la création d'une Organisation Non Gouvernementale Environnementale appelée Forestiers du Monde dont le siège social est établi à Dijon, en Côte-d'Or, sur l'initiative de six forestiers exerçant leur métier dans les domaines publique et privé. On peut citer des ingénieurs forestiers, des gardes forestiers ou encore des techniciens forestiers. Cette diversité leur permet d'avoir des visions différentes mais complémentaires des enjeux forestiers. L'ONGE a pour but de « contribuer à la gestion durable des forêts, des habitats naturels associés, de leurs ressources naturelles, à la valorisation du matériau bois et des autres produits forestiers et à la satisfaction des demandes sociales relatives à la forêt aux niveaux local, national et international, contribuant ainsi au développement durable ». (Cabassy, 2015) Ainsi, l'objectif de cette ONGE est de protéger durablement les forêts en ne négligeant pas l'aspect économique de la filière bois. On peut alors se demander comment un tel projet de concilier les dimensions écologique, sociale et économique de la forêt peut être réalisable.

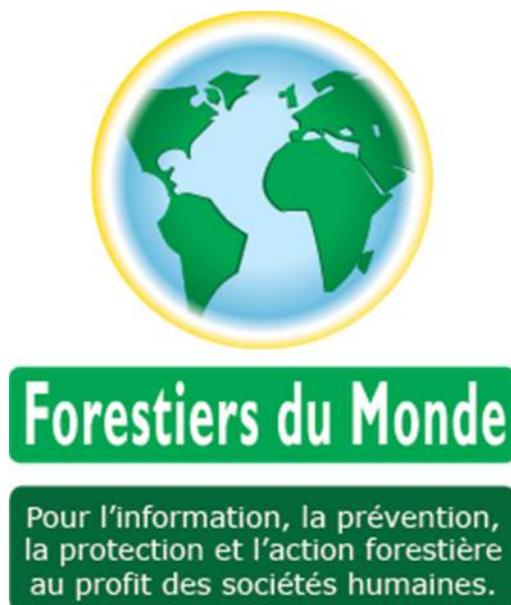


Figure 2. Logotype de l'ONGE Forestiers du Monde
<http://195.154.73.203/wp-content/uploads/2015/03/logo-fdm-accueil2.png>
2015, avec l'accord de l'auteur

Pour cela, ils créent un concept novateur, celui de forêt pédagogique biodiverse, qui, en plus de suivre leurs objectifs, rajoute une dimension culturelle et éducative puisque ce concept implique les enfants et les jeunes. Leur premier projet est réalisé à Ouges en Côte d'Or et voit le jour en 2004. Il consiste en la création d'une forêt biodiverse à l'entrée du village. Ainsi dès le début des années 2000, ce projet pose la question de la vision esthétique du paysage. En effet, cette forêt a été conçue de telle façon qu'un entretien est possible bien que pour ce type de forêt ce n'est pas la priorité de Forestiers du Monde. En effet, l'entretien dégrade ce qui pourrait être l'habitat d'une faune sauvage et donc diminue la biodiversité. (Cabassy, 2015) Depuis ce premier projet, Forestiers du Monde en ont réalisé de nombreux autres et d'une grande diversité mais ils restent fidèles à leur ligne de conduite qui s'inscrit dans les enjeux du développement durable.

Au fil des années, des représentations sont créées en France métropolitaine et outre-mer mais également à l'étranger. Toutefois, ces représentations locales n'existent pas sur tout le territoire français. On peut citer par exemple leur existence dans l'Ain, la Haute-Normandie et la Moselle tandis qu'elles sont absentes en Bretagne ou dans les départements pyrénéens. Au niveau international, on retrouve des représentations au Costa Rica, au Cameroun ou à Madagascar bien qu'aucune action réelle n'ait été menée par Forestiers du Monde dans la plupart de ces pays. Malgré cela, leur motivation est avant tout d'implanter l'idée d'associer ces projets de reforestation aux jeunes pour que ce concept puisse se généraliser au monde entier.

Ainsi, à Madagascar en 2011, six bénévoles ont traversé le pays du nord au sud avec leur propre argent pour faire connaître leur association et leurs projets auprès des maires des communes, des institutions forestières et éducatives nationales, des congrégations religieuses, des citoyens malgaches. A chaque étape, une petite manifestation était organisée et un arbre était planté avec l'espoir qu'il soit le premier d'une nouvelle forêt pédagogique biodiverse. L'Ambassadeur de France à Madagascar a été surpris d'apprendre que le financement de ce projet provient des bénévoles eux-mêmes et non de subventions de diverses institutions comme c'est le cas habituellement (Cabassy, 2015).

De plus, Forestiers du Monde en tant qu'ONGE peut mener des actions en justice de par son statut. En effet, étant agréée au titre du code de l'environnement, elle peut lorsque cela est nécessaire, déposer plainte si quelqu'un ou un organisme enfreint une loi environnementale. On peut citer par exemple le golf de Chassagne situé en Côte d'Or en 2010 qui fut accusé de « porter atteinte à un Espace Boisé Classé, infraction prévue et sanctionnée par le code de l'urbanisme ». L'affaire est passée au tribunal en 2012 et un homme, qui n'était pas le gérant de la société a été condamné à payer une amende importante. L'homme a ensuite fait appel et fut relaxé, l'ONGE n'ayant pas voulu porter à nouveau plainte contre la société et le propriétaire de celle-ci, l'affaire a été classée en 2014. (Cabassy, 2015) Bien que cette affaire n'ait pas été plus loin dans l'accusation, on voit bien ici que

Forestiers du Monde s'engage également juridiquement contre le non-respect des lois forestières en plus des actions citoyennes telles que les forêts biodiverses.

L'association Forestiers du Monde possède des partenaires dans leur lutte. Ainsi, EDF Bourgogne leur apportent de l'aide financière dans le cadre d'une convention appelée « Compensation carbone ». C'est le cas par exemple à Saint-Julien en Bourgogne où EDF a financé l'achat des plants et du matériel de protection. Ces partenaires s'engagent dans les enjeux de développement durable et notamment au niveau de la réduction de l'effet de serre. (Cabassy, 2015) Cette association se veut bénévole, c'est pourquoi elle a besoin de partenaires pour investir dans le matériel nécessaire à la réalisation des projets. Outre EDF, une subvention publique ou un don de particulier peuvent les aider dans le financement des plants. Si ce n'est pas le cas, la commune du village concerné paie ce qui est nécessaire pour permettre au projet de voir le jour.

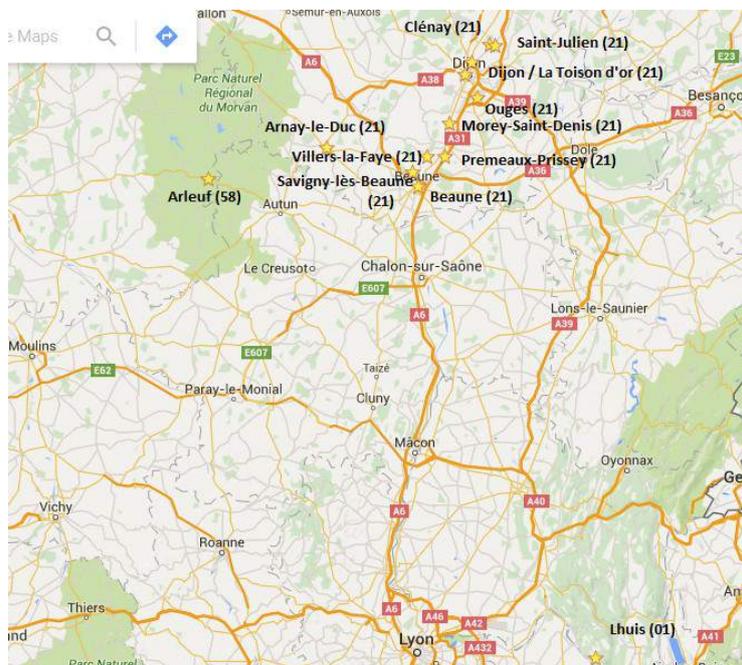
Le souhait de Forestiers du Monde de rester une association bénévole est une volonté qui leur permet de s'assurer que leurs membres sont motivés uniquement par leurs valeurs et leur engagement, et non pas par l'argent à la différence du prix Binding en Suisse, pour lequel le doute plane. Ainsi, l'ONGE Forestiers du Monde est financé uniquement par les adhésions qui, à ce jour, s'élèvent à 120, ce qui est très peu à l'échelle nationale. On peut néanmoins souligner le fait que le nombre d'actions réalisées par cette association et leurs différents engagements au niveau juridique ou politique, comme nous le verrons plus loin, restent conséquents comparativement au nombre d'adhérents.

Bien que Forestiers du Monde soit une association très active, les actions menées restent localisées.

C. Des actions qui restent individuelles et locales

Tout d'abord, bien que Forestiers du Monde soit une ONGE qui a du poids, elle reste peu connue. En effet, en se basant sur l'importance des réseaux sociaux aujourd'hui, nous avons remarqué que malgré le fait qu'ils soient présents sur Facebook, leur page possède seulement 83 « j'aime » au moment de la consultation. Ceci étant à nuancer puisque la page a été créée au début de l'année 2015 mais cela montre bien le fait que l'ONGE reste peu connue, notamment au niveau national.

En effet, depuis 2003, Forestiers du Monde a mené de nombreux projets mais ceux-ci restent principalement localisés en Bourgogne, comme on peut le voir sur la figure 3, et relayés uniquement dans les journaux locaux, ce qui ne contribue pas à leur renommée mais s'explique par le fait que cette région est le site historique d'implantation de l'association. Comme mentionné plus haut, il en existe de nombreuses représentations mais toutes n'ont pas mené d'actions. Ainsi, dans les régions où il n'y a pas de représentations et dans celles où aucun projet n'a été mené, on peut imaginer que la population ne connaît pas, ou peu, cette organisation qui compte sur le bouche-à-oreille pour se faire connaître. Cependant, de nos jours, cette méthode reste limitée face à l'ampleur des réseaux sociaux. Pour accroître leur renommée, Forestiers du Monde pourrait être plus présent sur ceux-ci ainsi que sur les médias nationaux.



**Figure 3. Carte de la localisation des projets menés par Forestiers de Monde
Source personnelle 2015**

Toutefois, cela correspond peu à leur manière d’agir. En effet, bien que ce soit une ONGE, cette organisation tient à rester bénévole et à ne pas dépenser plus d’énergie dans la communication et dans la recherche de fonds plutôt que dans la mise en place de projets, que ce soit des actions citoyennes comme les forêts biodiverses ou bien de participer à des actions plus militantes. Ces projets correspondant à leur combat pour les problématiques liées à la forêt et pour garder cette éthique et ces valeurs, elle s’engage contre la corruption.

De plus, leurs projets ne concernent que de petites surfaces allant de un-demi à 4,5 hectares, c’est-à-dire de petites parcelles. On peut supposer que la faible taille de ces parcelles communales ou appartenant à un particulier volontaire est liée à des contraintes spatiales et financières. En effet, planter quelques centaines d’arbres et arbustes représente un certain budget que les partenaires de Forestiers du Monde leur allouent mais ce budget reste limité. La contrainte spatiale peut entraîner comme problème le fait que si un incendie survient au sein de leur parcelle, rien ne pourra être sauvé puisque la mise en place de coupe-feux n’est pas possible ici. Si un tel incident arrivait, l’impact serait certes amoindri par rapport à une forêt exploitée mais aurait quand même un impact environnemental. Toutefois, l’un des objectifs de cette organisation est d’agir à plus grande échelle et en particulier, sur une parcelle d’une vingtaine d’hectares. (Ponchon, 2014) Ce projet réunirait l’ensemble des écoliers dijonnais et pourrait peut-être avoir un plus fort impact au niveau des enjeux environnementaux.

Le but ultime de cette ONGE est de replanter de nombreuses forêts et de s’engager dans les enjeux forestiers mais ils demeurent seuls avec de petits projets, et une faible renommée donc le combat s’annonce difficile. A ce jour, leur impact reste limité.

On peut néanmoins nuancer ce constat. En effet, les actions menées en Bourgogne notamment, ne datent que d’une dizaine d’années ce qui est une trop faible période de temps pour juger de l’impact de la forêt sur la réduction de l’effet de serre. On peut également se demander quel est l’avenir de ces forêts dans le futur en termes d’exploitation économique et de respect par la population. En effet, la population respecte le travail de Forestier du Monde entrepris avec les enfants lorsque celui-ci vient d’être réalisé mais peut-on être certain que ce respect va s’inscrire dans la durée ? En tant qu’être humain, nous faisons moins attention à ce qui nous entoure lorsque cet environnement est installé depuis longtemps. Ainsi, l’enjeu de l’éducation et de la sensibilisation des générations à venir est nécessaire et très important. Pour tenter de protéger ces forêts nouvellement implantées, une convention existe qui lie le propriétaire de la parcelle, Forestiers du Monde et la commune.

Ainsi, des acteurs suisses précurseurs et suivis notamment par des acteurs français s'engagent pour les causes environnementales et écologiques depuis de nombreuses années. Pour cela, divers moyens sont mis en place pour sensibiliser la population.

II. La forêt pédagogique, une sensibilisation aux problématiques écologiques actuelles

A. Le principe de la forêt biodiverse en lien avec le développement durable

Les forêts pédagogiques biodiverses sont des projets qui sensibilisent les enfants mais également leurs professeurs et indirectement les parents. Les élèves, après avoir étudié préalablement certaines notions de sciences naturelles en classe, se rendent sur les parcelles pour y planter les plants en compagnie de leurs professeurs, du propriétaire de la parcelle et des membres de l'association de Forestiers du Monde qui peuvent ainsi leur donner des conseils sur la plantation. Mais le projet ne s'arrête pas là puisque les élèves sont invités à revenir sur la parcelle pour voir l'évolution de la forêt, dans le cadre de l'école mais également avec leurs parents s'ils le souhaitent. Des panneaux informatifs sont mis en place aux abords de la forêt pour sensibiliser les promeneurs et les enfants comme on peut le voir sur la figure 4.



Figure 4. Panneaux informatifs d'une forêt pédagogique

<https://www.facebook.com/365604490311510/photos/pcb.474359069436051/474358516102773/?type=3&theater> 2012

Le plan des plantations suit un ordre bien précis comme on peut le voir sur la figure 5. En effet, le but est de reconstruire au mieux les conditions optimales au développement des espèces. Pour cela, les arbres dominants seront situés au centre, entourés d'arbres dominés et des arbustes seront présents en périphérie. On observe ainsi une structure pyramidale des bosquets composés d'une centaine de plants d'environ 45 à 50 espèces forestières autochtones, ce qui représente une nouveauté par rapport à la plantation forestière classique qui mise sur un petit nombre « d'essences objectif » dans le but d'une exploitation économique optimale (Cabassy, 2015). De plus, dans certains cas, certaines allées seront conservées et entretenues pour une exploitation potentielle future. Dans les autres cas, aucune intervention humaine n'aura lieu pour favoriser l'implantation de la biodiversité, un des principaux objectifs de ces projets.

Figure 5. Plan des forêts biodiverses
<http://195.154.73.203/?p=2024>
 2015



Cette biodiversité peut ainsi permettre la protection de certaines espèces. C'est le cas en particulier avec le projet de Saint-Germain-le-Rocheux qui a notamment comme objectif la protection du Damier du frêne, une espèce forestière de papillon qui est menacée. Quelques spécimens sont malgré tout encore présents en Bourgogne, c'est pourquoi Forestiers du Monde a également mis en place un Plan Régional d'Actions en collaboration avec les étudiants de l'université de biologie de Bourgogne pour tenter de les protéger. (Cabassy, 2015) Ils tentent d'identifier les causes de régression de cette espèce pour mieux comprendre et ainsi assurer une protection plus efficace.

De plus, dans une optique de recherche d'aménagement lié au changement climatique, Forestiers du Monde a eu l'idée de réaliser certaines expérimentations forestières. En particulier, aux abords d'une école bourguignonne à Arleuf, le projet était de planter diverses essences présentes dans le Morvan mais également de planter certaines essences méditerranéennes pour observer leur adaptation. Etant par nature plus résistantes à la sécheresse, l'objectif est de vérifier si elles s'adaptent aux sols bourguignons par exemple pour ensuite étendre les plantations de ces espèces en cas de succès. C'est une initiative qui pourrait permettre de proposer des solutions en anticipant les problèmes, ce que les différents acteurs de la sensibilisation s'efforcent de transmettre depuis une trentaine d'années.

Ainsi, les enjeux de Forestiers du Monde consistent notamment en une sensibilisation des populations et en particulier des enfants, une protection de la biodiversité et un engagement dans les enjeux du développement durable.

B. Un moyen d'introduire la forêt en ville (Toison d'or, Dijon)

De plus en plus d'enjeux au niveau de l'aménagement urbain consistent à introduire plus de végétaux dans les villes afin de contribuer à l'amélioration du bien-être des populations urbaines. Pour cela, les paysagistes réalisent notamment des parcs très végétalisés. Mais d'autres moyens peuvent être mis en œuvre comme on peut le voir avec l'exemple de la Toison d'or à Dijon.

La Toison d'or à Dijon, en Côte d'or, est un grand centre commercial qui a décidé de s'associer à l'association Forestiers du monde pour mettre en place un projet de forêt biodiversée en bordure d'un parking pour l'année 2014-2015. Pour cela, des collégiens et des écoliers se sont entraînés pour planter deux bosquets biodiversés aux abords du centre commercial. Une deuxième initiative a été prise l'année suivante avec les mêmes enseignants pour continuer ce projet d'aménagement urbain. Les figures 6 et 7 permettent d'illustrer ces propos. Grâce à ces opérations, la Toison d'or a obtenu la mention « excellent » lors d'une certification de réponse aux exigences environnementales appelée BREEAM. (Cabassy, 2015) L'engagement des institutions urbaines a ainsi permis d'introduire cette initiative en zone urbaine, et donc la biodiversité en ces lieux dans le futur.



Figure 6. Entrée de parking de la Toison d'or

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/31/Toison d'Or centre commercial, entr%C3%A9e du parking.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/31/Toison_d'Or_centre_commercial_entr%C3%A9e_du_parking.jpg) 2014



Figure 7. Mise en place du projet de forêt pédagogique à la Toison d'or

http://195.154.73.203/wp-content/uploads/ngg_featured/mars-2015-036-Small-270x250.jpg 2015

Il est nécessaire de mentionner qu'ici, à l'inverse du projet d'Ouges de 2004, aucun entretien lié à la tonte des mauvaises herbes n'aura lieu. Ainsi, bien que ce projet soit en zone urbaine, la dimension paysagère et esthétique n'interviendra pas afin de tenter d'installer une biodiversité que l'on souhaite « naturelle ». Il est intéressant de noter qu'en dix ans, l'évolution des mentalités a visiblement évolué.

De plus, l'instauration d'une biodiversité en ville sera nécessairement différente d'une biodiversité instaurée en campagne. En effet, même si les conditions à la survie des espèces seront présentes, les problèmes inhérents à la ville comme la pollution ou le bruit limiteront la présence de certains animaux ou le développement de certaines plantes. Pour cela, le choix des espèces a été réfléchi. Une centaine d'arbres ont été plantés sur ce site dont quelques arbres fruitiers qui pourront être récoltés dans le futur ou bien des arbustes ne possédant aucune valeur économique ou encore quelques grands arbres tels des chênes. (Cabassy, 2015)

Toutefois, bien que cette initiative assez novatrice soit louable, il ne faut pas oublier que l'espace urbain présente une contrainte au niveau spatial. Là où en campagne on peut retrouver des parcelles de 4 hectares, en ville, la taille des terrains pour lesquels ce genre de projet est possible est nettement réduite.

C. Des problématiques écologiques à nuancer

Outre la préservation de la biodiversité, Forestiers du Monde a pour objectif, à travers la création de forêts pédagogiques biodiversées, de lutter contre d'autres problèmes écologiques majeurs liés à la destruction de la forêt. On peut citer par exemple, « la lutte contre l'effet de serre, la protection des ressources en eau et celles des sols et du paysage. ». (Desurmon, 2015)

En effet, grâce au processus de photosynthèse, la forêt absorbe une quantité de dioxyde de carbone importante qui est l'un des principaux gaz à effet de serre émis notamment par les activités

humaines. Elle permet également de protéger les sols contre l'érosion grâce aux racines qui assurent une cohésion du sol et aux feuilles qui amortissent la violence des précipitations. De plus, les forêts protègent les sols des vents desséchants et contribuent ainsi à un cadre agréable pour la population, tant au niveau esthétique que sonore, à l'origine d'un sentiment de bien-être.

L'argument de lutte contre le réchauffement climatique que l'on retrouve de nombreux articles de journaux traitant des forêts pédagogiques biodiverses n'est-il pas avancé en suivant un effet de mode ? En effet, les actions menées par Forestiers du Monde, de par leur petite échelle, contribuent de manière minime à la lutte contre ces problématiques écologiques. Bien qu'il soit difficile de trouver des chiffres pour appuyer cet argument, les médias et articles scientifiques sont d'accord pour avancer le fait qu'il sera quasiment impossible de compenser les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il est nécessaire de poursuivre ce genre d'initiatives pour lutter au mieux et l'organisation en est consciente, c'est pourquoi elle s'efforce d'exporter son projet dans le monde entier.

De plus, les projets de Forestiers du Monde sont le plus souvent réalisés en collaboration avec des écoliers de petits villages bourguignons. Ainsi, des forêts sont replantées en milieu rural mais il serait intéressant de voir l'impact qu'aurait la réalisation de nouveaux projets plus proche du milieu urbain. Comme nous l'avons vu plus haut, la mise en place de végétaux en ville est un véritable enjeu et la création de forêts biodiverses pourrait représenter un atout dans l'attrait touristique d'une ville par exemple. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette idée reste difficilement réalisable pour des raisons de contrainte spatiale.

Mais à défaut d'être réellement efficace au niveau environnemental à l'heure actuelle, le concept de forêts pédagogiques biodiverses permet de sensibiliser avec une méthode non conventionnelle les citoyens de demain.

III. La forêt pédagogique, un outil dans l'éducation au développement durable

Si l'éducation au développement durable prend ses racines dans la conférence de Tbilissi de 1977, elle ne s'inscrit officiellement dans le cadre scolaire français qu'à partir de 2004. En effet, c'est à cette date qu'une circulaire ministérielle pose les fondements de cette éducation et constitue la première phase de généralisation de l'Education au Développement Durable. Cette phase est par la suite poursuivie et développée dans deux autres plans triennaux (circulaires de 2007 et 2011). L'objectif initial est d'intégrer le développement durable dans les disciplines scolaires et dans des disciplines transversales. À l'école primaire, elle se fonde surtout sur « l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d'investigation des problématiques liées à l'environnement. » (Gaudemar, 2004). Les forêts pédagogiques de Forestiers du Monde s'inscrivent pleinement dans les objectifs de l'EDD : « L'environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action » (Gaudemar, 2004)

A. Une sensibilisation efficace grâce à une participation active des élèves

« Les aspects visuels et, surtout, les expériences directes faisant appel aux émotions, sont les canaux les plus importants pour permettre la sensibilisation de nouveaux publics. » (Turian, Glauser, 2013)

Dans tous les projets mis en place par l'ONGE Forestiers du Monde, les élèves des écoles et collèges environnants ont un rôle essentiel et actif lors de la réalisation. Ce sont eux qui plantent les arbres, posent les tuteurs puis paillent les plants. « Il ne s'agit pas simplement de planter, il y a une volonté pédagogique. Ce projet offre l'occasion à un jeune public d'appréhender les notions de biodiversité et de développement durable sous un angle pragmatique et concret » (Cabassy, 2014) L'aspect récréatif de la participation à la réalisation de la forêt biodiverse semble être un facteur important dans l'efficacité de la sensibilisation. En effet, la simple perspective d'une sortie suffit généralement à réjouir les élèves, donc à les motiver. Si en plus, ils sont impliqués directement au travers d'activités manuelles, ils sont beaucoup plus attentifs à ce qu'on veut leur faire comprendre.

De plus, les collégiens sont amenés à aider les écoliers sur le terrain, ce qui les pousse à transmettre ces connaissances qu'ils viennent d'acquérir. Ainsi, l'inscription immédiate de ces nouvelles connaissances dans une opération « pragmatique et concrète » favorise une assimilation plus rapide et plus efficace. Par ailleurs, les élèves n'interviennent pas uniquement à cette étape du projet. Ils sont en effet conviés à venir observer la phase de préparation de la parcelle. Des bénévoles de l'ONGE interviennent dans les classes afin de les informer sur l'évolution du projet et de leur enseigner des notions de biodiversité et de développement durable au préalable, nécessaire à une réflexion autonome et à une bonne compréhension des enjeux du projet. A la fin de l'opération, Forestiers du Monde valorise le travail et l'implication de chacun des élèves en leur décernant un certificat éco-citoyen forestier. Finalement, l'ensemble de cette démarche s'inscrit dans une volonté de « pédagogie active » (Turian, Glauser, 2013).

Si ce concept de création de forêt pédagogique biodiverse semble spécifique à l'ONGE Forestiers du Monde, nous pouvons retrouver la démarche de forêt pédagogique au sein de partenariats entre les écoles et l'Office National des Forêts dans le cadre du dispositif interministériel « A l'Ecole de la forêt » (cf III.3). C'est le cas à Chaillac, dans l'Indre, où un projet de plantation d'arbres sur un ancien site minier a vu le jour en 1997 et s'est poursuivi pendant au moins 12 ans. Chaque année, les élèves du cycle 3 vont observer l'évolution des arbres plantés par les générations précédentes, et en planter de nouveaux. D'après les professeurs, ce projet s'intègre parfaitement dans les programmes scolaires. En effet, ils parviennent à faire des liens avec toutes les disciplines fondamentales, depuis les sciences avec les chaînes alimentaires et la biodiversité, jusqu'à l'EPS et le repérage en forêt, en passant par l'éducation civique. De plus, ce type de projet favorise les disciplines transversales telles que l'engagement dans un projet sur le long terme, l'initiative et la mise en valeur de l'opération à travers des exposés et compte-rendus. A la fin de la réalisation, ils reçoivent par la commune un titre de propriété symbolique qu'ils conserveront comme souvenir et qui leur permettra, selon les propos du maire de l'époque, de se retrouver autour de leurs arbres même lorsqu'ils seront adultes. Ici, ce sont plutôt les aspects réhabilitation d'un site et sensibilisation à la gestion durable d'une forêt qui sont développés et moins la biodiversité végétale mise en avant par Forestiers du Monde puisque seules 4 essences différentes sont plantées.

L'efficacité de la sensibilisation pourrait aussi s'expliquer par le fait que l'objectif du projet dépasse le cadre scolaire. En effet, la volonté de préserver la biodiversité, autre objectif de Forestiers du Monde développé dans la partie II, fait intervenir les enfants dans un projet dont les effets, c'est-à-dire la création d'un réservoir de biodiversité, s'observeront sur le long terme et qui seront profitables à tous les habitants des environs. Si, au début, les projets n'étaient menés que sur un ou deux ans comme à Ouges, Forestiers du Monde s'engage de plus en plus dans la création de forêts « biodiverses » se déroulant sur 5, 6 voire 20 ans. C'est le cas à Morey-Saint-Denis, Savigny-lès-Beaune et Saint-Julien par exemple. Ce n'est donc pas seulement en tant qu'élèves-apprenants qu'ils sont appelés, mais en tant qu'acteurs investis d'une mission bien réelle et non réduite à l'échelle scolaire. L'implication directe des élèves tout au long du projet les responsabilise, leur permet de coopérer et de mettre en application leurs connaissances acquises au fil des ans et notamment les « fondements de l'écologie forestières » (Cabassy, 2015) ; autant de capacités qui leurs seront demandées tout au long de leur vie de citoyen. Les créations forestières biodiverses sont finalement une « transcription écologique » du « vivre ensemble » qui est un objectif de l'éducation publique, mais aussi un moyen de promouvoir les valeurs humanistes, primordial dans le contexte actuel.

B. Un outil certes efficace dans la sensibilisation des enfants, mais pas suffisant

Les partenariats entre les écoles et l'ONGE Forestiers du Monde ou avec l'ONF dans le cadre du dispositif « à l'école de la forêt » constituent le socle d'une sensibilisation aux enjeux liés à la forêt. Cependant, l'objectif de toute sensibilisation est de pousser les personnes concernées à agir sur le long terme, quelque soit l'échelle d'action. Or, au cours de leur scolarité, les élèves apprennent sans cesse de nouvelles choses, sont sensibilisés à d'autres enjeux que la forêt... Dès lors, ces opérations menées avec les écoles ne peuvent s'avérer efficace que si elles sont relayées, par le corps enseignant lui-même d'abord, mais surtout par l'entourage des enfants en dehors du cadre scolaire.

Tout d'abord, les écoles sélectionnées par l'ONGE Forestiers du Monde pour participer au projet sont généralement situées dans les environs de la parcelle plantée. Cela permet aux élèves de revenir avec leurs enseignants, et même en dehors du cadre de l'école, accompagnés de leurs parents. « D'ici là, lorsque les enfants reviendront dans quelques semaines voir l'évolution de la forêt, peut-être leurs parents seront-ils surpris de voir des herbes ou des ronces prendre possession du terrain. Mais les enfants pourront leur répondre que seules les allées sont entretenues » (Bonnet, 2014). L'intérêt des parents pour le projet encourage les enfants à en parler et à leur expliquer ce qu'ils ont compris de ses objectifs et enjeux. En lui conférant de l'importance, les parents permettent un ancrage sur le long terme de cette expérience et complètent la mission de sensibilisation de l'ONGE. Cependant, de la même manière que pour les enfants, un engagement des parents est plus assuré s'ils sont eux-mêmes impliqués dans le projet. Ainsi, les parents sont appelés à aider lors de la phase de préparation de la parcelle, pour creuser les trous par exemple.

Nous avons jusqu'ici surtout mentionné les rôles de l'ONGE et l'action des enfants. Toutefois, ce projet s'inscrit dans le cadre scolaire. Alors qu'en est-il du corps enseignant ? Comment contribue-t-il à la mise en œuvre du projet ? L'intervention en classe de bénévoles de l'ONGE sur des notions pouvant entrer dans le cadre des sciences naturelles et des notions d'actualité en ce qui concerne le développement durable leur confère un rôle d'enseignant au sein du projet. Mais ce rôle n'est-il pas censé être celui des professeurs ? Cela ne met-il pas en évidence un manque de formation de l'équipe enseignante sur ces notions alors que les plans d'EDD visaient justement une meilleure formation des professeurs, nécessaire pour l'intégration du développement durable dans les disciplines scolaires ?

Nous pouvons toutefois noter que ces intervenants bénévoles sont des spécialistes sélectionnés selon des critères bien précis. Ils doivent en effet « être titulaires d'un des diplômes nationaux de l'enseignement public supérieur en rapport avec les sciences, l'écologie, la foresterie ou le droit », « disposer d'une expérience de terrain en matière de gestion forestière et environnementale » et d'une « pratique pédagogique en matière d'accueil de groupes scolaires ». A ces aptitudes s'ajoutent bien évidemment la motivation et la volonté de transmettre leurs connaissances, sur leur temps libre, aux élèves de l'école publique. Or, la sensibilisation des enfants nécessite une vulgarisation importante des notions scientifiques complexes liées à la biodiversité et au développement durable tout en restant dans le vrai. Cela impose donc une très bonne connaissance de ces notions par les personnes qui les enseignent. Dès lors, il apparaît naturel que ce soient des spécialistes qui interviennent sur ces questions, d'autant plus qu'en tant qu'initiateurs du projet, ils sont plus à même de faire le lien entre ces enseignements et le projet lui-même. Dans le cadre de l'EDD, en tant que partenaires de l'école dans le projet, les bénévoles de Forestiers du Monde se doivent « d'enrichir [ses] démarches pédagogiques » (Gaudemar, 2004), c'est-à-dire agir en complément de l'éducation publique. L'ONGE possède d'ailleurs l'agrément de l'académie de Dijon pour intervenir en milieu scolaire depuis 2005. Cet agrément, renouvelable tous les 5 ans, leur confère donc une légitimité éducative traduisant leur volonté de complémentarité de l'éducation publique.

C. La sensibilisation de la population grâce à une valorisation des projets

Si la sensibilisation des plus jeunes est primordiale pour l'avenir, toute la population est concernée par les enjeux du développement durable. La portée de l'EDD doit donc dépasser le cadre du milieu scolaire. De plus, la « transition écologique » dans laquelle nous sommes actuellement engagés veut développer les actions collectives, plus efficaces pour parvenir à un changement des mentalités effectif qu'une panoplie d'actions « individuelles ». Ainsi, une bonne communication sur les actions menées est essentielle pour impliquer davantage de personnes et réaliser des projets à plus grande échelle ou en réseau.

Nous pouvons noter que l'ONGE Forestiers du Monde est actuellement l'une des seules associations à réaliser ce genre de projets en partenariat avec les écoles. La communication sur leurs actions est donc essentielle pour pouvoir les développer à travers la France, voire dans le monde. Cette diffusion est également encouragée par l'éducation nationale dans la circulaire sur l'EDD de 2011. Néanmoins, les actions de l'ONGE restent principalement localisées en Bourgogne, elles sont surtout relayées par des journaux locaux. A travers son site Internet, Forestiers du Monde valorise ses actions en les rendant accessibles à tous. Cependant, ce site a été renouvelé en 2015, et seule une

partie des actions menées depuis la fondation de l'ONGE est disponible. « Sachant que nous sommes seulement des bénévoles, plus investis dans l'action que dans la communication, la récupération des articles passent après l'action sur le terrain. » (Cabassy, 2015) Ainsi, tous ces projets, rarement mis en relation les uns avec les autres, apparaissent comme des actions ponctuelles et indépendantes, et la communication dépasse difficilement les frontières de la Bourgogne. La sensibilisation reste donc locale, depuis les parents des élèves impliqués, jusqu'aux habitants de la commune. Cela met en évidence une faiblesse au niveau de la communication, et montre que la sensibilisation à partir d'un projet éducatif peine à dépasser le cadre local. Dès lors, pour que la sensibilisation soit efficace, il faudrait que les projets trouvent un écho à des échelles plus larges, et soient mis en relation avec d'autres projets réalisés ailleurs en France, ou même à l'étranger puisque les enjeux qui y sont attachés sont « universels ».

C'est dans cet objectif que l'ONGE s'est adressée au président de la République Française afin de lui proposer de promouvoir le concept de « création forestière pédagogique biodiverse » lors de la COP21 qui aura lieu en décembre 2015 à Paris sur la base des projets qu'elle a déjà mené en France. Si elle y parvient, cela pourrait augmenter considérablement la portée de ces projets locaux en les mettant en lien avec des projets similaires à l'étranger par exemple. Dans le même temps, cela accroîtrait la renommée de Forestiers du Monde et leur conférerait plus de poids dans leurs actions, aux niveaux législatif et judiciaire par exemple.

A l'échelle nationale, une valorisation gouvernementale pourrait être une façon de donner un écho plus vaste à ces projets locaux. Dès 1990, le constat que les Français étaient trop peu sensibilisés à la forêt et ses enjeux a conduit, à travers une collaboration du ministère de l'éducation nationale et de celui chargé de la forêt, à la création de l'opération « A l'Ecole de la Forêt » dont le logotype est présenté en figure 9. Ce dispositif gouvernemental valorisait ce genre de projets faisant découvrir aux enfants les liens existants entre les différentes fonctions de la forêt pour les responsabiliser. Cette valorisation passait par un label qui était décerné aux écoles dont le projet répondait le mieux aux objectifs du dispositif, à savoir un projet pédagogique interdisciplinaire centré sur l'élève, s'inscrivant dans la durée et s'appuyant sur la « compréhension de la forêt comme milieu complexe et géré durablement ». Ce label permettait aux écoles de « bénéficier d'un appui technique et d'une dotation financière » pour aider à la réalisation du projet. Il constituait également une valorisation symbolique de l'engagement des écoliers au niveau national. Ainsi, entre 1995 et 1999, le nombre de projets annuels se plaçant sous l'égide de l'AEF passe de 3 à 20, et le succès de l'opération se traduit aussi par une amélioration de la qualité de ces projets. En 1999, un projet de création pédagogique forestière est porté pour la première fois au plan national grâce à l'AEF. Il se situait à Barges (21).



Figure 8. Logotype de l'opération A l'Ecole de la Forêt

<http://www.ec-de-banon-banon-2.ac-aix-marseille.fr/spip/IMG/rubon105.png>

2012

Nous pouvons cependant émettre des réserves sur la légitimité du label. L'école n'a-t-elle pas pour obligation de responsabiliser l'élève en le préparant au « vivre ensemble » (Pellaud, Giordan) ? Le décernement d'un label gouvernemental pour certaines écoles sélectionnées ne met-il pas en avant un engagement inégal des écoles dans l'Education au Développement Durable, contradictoire avec les valeurs de l'éducation nationale ? Le dispositif a finalement vu un désengagement progressif

de l'institution forestière à la suite des tempêtes de décembre 1999 qui ont dévasté les forêts françaises. Les missions pédagogiques ne sont alors plus considérées comme une priorité par le service public forestier et sont quasiment abandonnées après la réforme de 2002 le concernant, ce qui est déploré par Forestiers du Monde qui sont alors restés « parmi les seuls interlocuteurs des professeurs des écoles »(Leclercq). L'opération « à l'école de la forêt a finalement été suspendue en 2012 parce qu'elle nécessitait une évaluation (Allain, 2012). En 2013, un rapport sur la refonte du dispositif a alors été publié et concluait sur une opération « de qualité et efficace » mais présentant des faiblesses au niveau budgétaire, ayant un fonctionnement trop rigide, un « manque de visibilité et un certain éloignement de la communauté forestière » (Derix, Mitaut, Galbert). Cependant, ce rapport met aussi en avant une certaine efficacité de la sensibilisation puisqu'il estime que chaque année, près de 300 000 personnes « reçoivent un vrai message sur la forêt » à travers 370 projets menés à travers la France dans le cadre de l'AEF. Il précise tout de même que sur un projet, l'échelle la plus large de la sensibilisation est la commune ce qui relativise la portée conférée par la labellisation.

Toutefois, l'ONGE Forestiers du Monde accordait une importance majeure à ce dispositif en s'assurant que tous les projets qu'ils initiaient en partenariat avec les écoles soient bien retenus pour le label. En effet, ce label valorisait la création pédagogique biodiverse et constituait un soutien financier dans la mise en œuvre du projet, certes modeste mais non négligeable. En effet, Forestiers du Monde étant une ONGE bénévole, elle dispose de peu de moyens, et les fonds nécessaires à la réalisation des projets proviennent surtout des partenaires, comme nous l'avons développé plus haut.

A travers des propositions qu'elle a adressé en juillet 2015 au nouveau président de la Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR), Forestiers du Monde milite pour le retour de l'opération, et souhaite sa réorganisation en proposant à l'ONF de prendre le relai sur les ministères dans la gestion du dispositif. Elle voudrait aussi présenter le dispositif « A l'école de la forêt » lors de la COP 21 dans l'objectif de le faire connaître et de le développer à l'étranger.

IV. Conclusion

Finalement le concept de forêt pédagogique biodiverse s'inscrit bien dans une démarche de sensibilisation de la jeune génération au développement durable et notamment à la préservation de la biodiversité tant végétale qu'animale et à la gestion durable du milieu forestier. Toutefois, la petite échelle des projets et leur concentration en Bourgogne constituent une limite à l'exportation du concept. Cela nuit à la sensibilisation d'un public plus large que les élèves des écoles directement impliquées. La promotion de l'idée de création forestière pédagogique biodiverse reste néanmoins une ligne de conduite pour l'ONGE Forestiers du Monde, une perspective ambitieuse mais réalisable à la seule condition que les pouvoirs publics et la population s'investissent davantage.

Nous pouvons noter que l'adjectif biodiverse n'existe pas dans la langue française. L'ONGE Forestiers du Monde, en plus de lutter pour la protection de l'environnement et la pédagogie active, propose un enrichissement de la langue française avec cet adjectif mais la commission de la terminologie de la langue française s'y est opposé jusqu'à présent.

Nous tenons à remercier M. Jean-Noël Cabassy, co-fondateur de Forestiers du Monde, pour avoir pris le temps de répondre à nos questions.

V. Bibliographie

ANON., [sans date]. 06. Plaquette Forestiers du Monde. In : *calameo.com* [en ligne]. [Consulté le 14 novembre 2015 a]. Disponible à l'adresse : <http://www.calameo.com/read/001734413f8fd0a804bdb>.

ANON., [sans date]. A la recherche des arbres remarquables | BirdLife Schweiz/Suisse/Svizzera. In : [en ligne]. [Consulté le 17 novembre 2015 c]. Disponible à l'adresse : <http://www.birdlife.ch/fr/content/la-recherche-des-arbres-remarquables>.

ANON., [sans date]. Biodiversité en forêt | BirdLife Schweiz/Suisse/Svizzera. In : [en ligne]. [Consulté le 11 novembre 2015 d]. Disponible à l'adresse : <http://www.birdlife.ch/foret>.

ANON., [sans date]. Déforestation, changement d'affectation des terres et REDD. In : [en ligne]. [Consulté le 18 novembre 2015 f]. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/docrep/011/i0440f/i0440f02.htm>.

ANON., [sans date]. Des élèves bâtissent la première forêt pédagogique du futur parc national du Châtillonnais - France 3 Bourgogne. In : [en ligne]. [Consulté le 20 octobre 2015 g]. Disponible à l'adresse : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/2013/11/11/des-eleves-batissent-la-premiere-foret-pedagogique-du-futur-parc-national-du-chatillonnais-355351.html>.

ANON., [sans date]. Dijon | Dijon : les écoliers ont bâti une forêt. In : [en ligne]. [Consulté le 18 novembre 2015 h]. Disponible à l'adresse : <http://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2014/06/23/dijon-les-ecoliers-ont-bati-une-foret>.

ANON., [sans date]. L'association A.R.B.R.E.S. In : [en ligne]. [Consulté le 17 novembre 2015 i]. Disponible à l'adresse : <http://www.arbres.org/association.html>.

ANON., [sans date]. Les principes. In : [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2015 j]. Disponible à l'adresse : <http://www.binding-stiftung.ch/fr/prixforet/principes/index.php>.

ANON., [sans date]. ONF - La forêt, agent actif de l'environnement. In : [en ligne]. [Consulté le 18 novembre 2015 k]. Disponible à l'adresse : http://www.onf.fr/gestion_durable/sommaire/milieu_vivant/ecosysteme/elements/20070925-141927-220405/@@index.html.

ANON., [sans date]. Prix Binding pour la forêt. In : [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2015 l]. Disponible à l'adresse : <http://www.binding-stiftung.ch/fr/prix/index.php>.

ANON., [sans date]. Refonder l'opération « À l'École de la Forêt » | Minagri. In : [en ligne]. [Consulté le 19 novembre 2015 m]. Disponible à l'adresse : <http://agriculture.gouv.fr/ministere/refonder-loperation-lecole-de-la-foret>.

ANON., [sans date]. Saint-Germain-le-Rocheux : écoliers et collégiens bâtissent une forêt. In : [en ligne]. [Consulté le 13 novembre 2015 n]. Disponible à l'adresse : <http://www.bienpublic.com/haute-cote-d-or/2013/11/19/les-jeunes-pousses-en-action>.

ANON., 2009. *Un élève, un arbre... Une classe, une forêt*. [en ligne]. 2009. [Consulté le 19 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : <https://vimeo.com/36683099>.

ANTHONY BONNET, 2014. Saint-Germain-le-Rocheux | Une forêt pédagogique. In : [en ligne]. 20 novembre 2014. [Consulté le 20 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bienpublic.com/edition-haute-cote-d-or/2014/11/20/la-foret-un-jeu-d-enfants>.

ANTOINE GROSJEAN, 2013. Première en Suisse, le Canton répertorie ses arbres remarquables. In : *tdg.ch/* [en ligne]. 15 avril 2013. [Consulté le 17 novembre 2015]. Disponible à l'adresse :

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/premiere-suisse-canton-repertorie-arbres-remarquables/story/11157568>.

BOURGOGNE-NATURE JUNIOR, 2011. *Entretien avec Bernard LECLERCQ*. S.l.

BOURQUI AGNÈS, 2012. *2012-10-01_CP_action arbres.pdf*. octobre 2012. S.l. : s.n.

CABASSY Jean Noel, 2015. Bulletin d'adhésion pour l'année 2015 | Forestiers du Monde. In : [en ligne]. [Consulté le 13 novembre 2015 e]. Disponible à l'adresse : <http://195.154.73.203/?p=1764>.

CABASSY, Jean Noel, 2015. La plantation pédagogique biodiverse de la Toison d'Or à Dijon. Année scolaire 2015-2016. | Forestiers du Monde. In : [en ligne]. [Consulté le 11 novembre 2015 a]. Disponible à l'adresse : <http://195.154.73.203/?p=2943>.

CABASSY, Jean Noel, 2015. Les statuts de l'O.N.G.E. Forestiers du Monde®. | Forestiers du Monde. In : [en ligne]. [Consulté le 11 novembre 2015 b]. Disponible à l'adresse : <http://195.154.73.203/?p=2587>.

CABASSY, Jean Noel, 2015. Ouges: la création forestière pédagogique biodiverse des écoliers d'Ouges et de Dijon. Bourgogne (Fr). Année scolaire 2004-2005. | Forestiers du Monde. In : [en ligne]. [Consulté le 13 novembre 2015 c]. Disponible à l'adresse : <http://195.154.73.203/?p=2721>.

CABASSY Jean Noel, 2015. www.forestiersdumonde.org. In : [en ligne]. [Consulté le 10 novembre 2015 o]. Disponible à l'adresse : <http://www.forestiersdumonde.org/>.

DEREIX Charles, de GALBERT Michel, et MITAUT Anne-Marie, Février 2013. *CGAAER_12098_2013_Rapport_cle0e337f.pdf* [en ligne]. S.l. : s.n. [Consulté le 19 novembre 2015 b]. Disponible à l'adresse : <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/61053?token=2a02e6b23d810ca932eca0b955f155d3>.

JEAN-NOËL CABASSY, 2015. *Plaquette d'information de l'association* [en ligne]. S.l. Disponible à l'adresse : <http://195.154.73.203>.

JEAN PAUL DE GAUDEMARD, [sans date]. *Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004* [en ligne]. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>.

PASCALINE KROMICHEFF, 2013. Aux racines de la biodiversité - Le Châtillonnais et l'Auxois. In : [en ligne]. 18 novembre 2013. [Consulté le 20 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.lechatillonnaisetauxois.fr/actualite-2802-aux-racines-la-biodiversite-.html>.

PELLAUD, Francine et GIORDAN, André, 2011. *Pour une éducation au développement durable*. Versailles : Éditions Quae. ISBN 978-2-7592-0905-7. (Source Agrodoc)

TURRIAN, François et GLAUSER, Christa, 2013. Sensibilisation: informer – connaître – agir. In : *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen*. 1 mars 2013. Vol. 164, n° 3, p. 74-79. DOI 10.3188/szf.2013.0074.